



RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION

Déployer une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :

CONTEXTE

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est un levier de performance et de sens au travail.

Dans un contexte où de nombreuses entreprises sont incitées par des normes de marché et des réglementations nationales et internationales, des compétences pour déployer une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) sont nécessaires.

PUBLIC

La certification s'adresse aux professionnels ayant déjà des compétences en gestion de projets, exerçant des fonctions transverses (développement, marketing, achats, prospection, communication, RH, QSE...) dans des entreprises de toute taille, des associations, des organisations non gouvernementales, des cabinets de conseil, des agences de notation ou encore dans le secteur public et souhaitant intégrer la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans leur métier.

PRE REQUIS

Bac + 4

Minimum 3 ans d'expérience professionnelle

Expérience en gestion de projets

Référentiels

Référentiel de certification

Référentiel de compétences

Les modalités d'évaluation sont communes de la compétence C1 à la compétence C8

L'évaluation repose sur 2 épreuves :

Épreuve 1 : Rédaction d'un dossier autour d'une situation professionnelle fictive (étude de cas fictive définie par le certificateur, mettant en scène une entreprise désireuse d'initier une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), mais se trouvant confrontée à l'incertitude quant aux démarches à entreprendre) d'environ 20 pages à l'aide d'une matrice mise à disposition comprenant 8 parties validées par le jury

Épreuve 2 : Entretien avec le jury de 20 minutes

Échanges et questionnements sur chaque partie du dossier

Modalités

Critères

C1. Rédiger des recommandations sur les dispositifs internationaux et réglementations nationales qui s'appliquent à l'entreprise en matière de RSE en s'appuyant sur les outils, canaux et ressources documentaires à disposition dans le cadre d'une veille afin de guider l'entreprise à se mettre en conformité avec la loi et à anticiper les réglementations futures

Partie 1 du dossier rédigé par le candidat : réponses à des questions de mise en situation fictive avec des exemples précis à commenter

Les dispositifs nationaux et internationaux qui s'appliquent à l'entreprise en matière de RSE à l'aide de ressources documentaires sont analysés à l'aide de ressources documentaires
Les outils et canaux appropriés pour trouver les textes applicables sont mobilisés
Une veille documentaire normative active relative aux sujets liés à la RSE est mise en place
Des recommandations pour une entreprise dans le cadre d'une veille en RSE sont rédigées à l'aide de ressources documentaires

C2. Concevoir une cartographie des parties prenantes internes ou externes (salariés, clients, fournisseurs ...) en sollicitant les services de l'entreprise en relation avec celles-ci et en utilisant une grille de critères d'évaluation afin de les identifier ainsi que leurs attentes dans le cadre du renforcement de la démarche RSE de l'entreprise

Partie 2 du dossier rédigé par le candidat : le candidat réalise une cartographie des parties prenantes

Les parties prenantes d'un projet RSE sont listées et priorisées de façon exhaustive avec la méthodologie de la cartographie des parties prenantes et grâce à une grille de critères d'évaluation
Le mode de dialogue avec les parties prenantes est défini avec une grille de critères d'évaluation
Les modalités de recueil des attentes des parties prenantes sont décrites dans un tableau de bord

C3. Rédiger un argumentaire à l'aide d'un SWOT * en animant un atelier avec les parties prenantes internes ou externes identifiées afin d'apporter un éclairage sur les opportunités et risques à l'instance de gouvernance de l'entreprise pour développer une politique RSE
* un SWOT est un outil d'analyse stratégique qui permet d'identifier les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces d'une organisation

Partie 3 du dossier rédigé par le candidat : le candidat propose un argumentaire grâce à la méthode SWOT pour aider l'entreprise à identifier les freins et les leviers d'action dans la cadre du lancement d'une démarche RSE.

Un atelier avec les parties prenantes internes ou externes est animé
L'argumentaire rédigé met en avant les forces et opportunités et les faiblesses et menaces de l'entreprise dans son écosystème.

<p>C4. Établir un rapport du diagnostic dans un livrable adapté au contexte de l'entreprise en répondant aux exigences de la norme ISO 26000 * afin d'identifier les enjeux prioritaires de l'entreprise en RSE * ISO 26000 est une norme internationale qui fournit des lignes directrices sur la responsabilité sociétale des organisations</p>	<p>Partie 4 du dossier rédigé par le candidat : le candidat réalise la structure d'un diagnostic RSE et répond aux 7 questions centrales de l'ISO 26000</p>	<p>Le diagnostic RSE est structuré selon les 7 questions centrales de l'ISO 26000 et met en évidence les enjeux prioritaires de l'entreprise</p>
<p>C5. Définir un plan d'action en utilisant la méthode SMART (Spécifique - Mesurable - Atteignable - Réaliste et - Temporel) * et les outils de l'économie circulaire en mobilisant les informations recueillies dans le diagnostic et celles recueillies lors de la cartographie des parties prenantes afin d'identifier les actions majeures à déployer en RSE pour l'entreprise * SMART est un acronyme utilisé pour définir des objectifs de manière optimale</p>	<p>Partie 5 du dossier rédigé par le candidat : le candidat réalise une présentation des plans d'actions avec la méthode SMART</p>	<p>Un plan d'action RSE est proposé avec les outils de l'économie circulaire et il comporte les actions majeures à déployer et une planification</p>
<p>C6. Élaborer des supports de communication en mobilisant les principes de l'intelligence collective ainsi que des outils de suivi tels que comités de pilotage, relais, et tableaux de bord, pour mettre en œuvre et animer une démarche RSE</p>	<p>Partie 6 du dossier rédigé par le candidat: le candidat présente les modalités de pilotage et de déploiement de la démarche RSE.</p>	<p>La démarche RSE est valorisée grâce aux outils de l'intelligence collective Des supports de communication propices au déploiement d'une démarche RSE et des tableaux de bords de suivi du déploiement d'une démarche RSE sont élaborés</p>
<p>C7. Analyser le rapport RSE de l'entreprise grâce à la méthodologie de l'analyse de matérialité en identifiant les enjeux majeurs et sectoriels de l'entreprise, en listant les enjeux pertinents de l'entreprise et ceux de ses parties prenantes, en les hiérarchisant selon leur priorité afin de valider les enjeux qui sont prioritaires pour l'entreprise et ses parties prenantes en matière de RSE</p>	<p>Partie 7 du dossier rédigé par le candidat : le candidat propose un outil qui permet de hiérarchiser les enjeux économiques, financiers, sociétaux et environnementaux d'une entreprise en fonction de son ambition et des attentes de ses parties prenantes</p>	<p>Les enjeux RSE d'une entreprise sont hiérarchisés en prenant en compte l'importance de ces enjeux pour les différentes parties prenantes</p>
<p>C8. Intégrer durablement le handicap et l'inclusion dans la stratégie RSE de l'entreprise en repensant le modèle d'accueil et d'intégration des salariés, en proposant un cadre pour la mise en place d'un accord d'entreprise et une communication impactante vis-à-vis des salariés mettant en avant les valeurs de l'entreprise afin de favoriser l'adaptation de l'ensemble des salariés dans un collectif de travail, indépendamment de leurs différences et de leurs spécificités.</p>	<p>Partie 8 du dossier rédigé par le candidat : le candidat propose un plan d'actions de mise en place d'une politique durable d'inclusion dans une entreprise</p>	<p>Un nouveau modèle d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap dans l'entreprise est proposé Des orientations dans le cadre de la rédaction d'un accord d'entreprise sont proposées L'entreprise est accompagnée dans sa mise en place d'outils de communication en lien avec le handicap et l'inclusion</p>